



Bulletin sur les obligations vertes 2025

Office ontarien de financement
Décembre 2025

Ontario 



Chutes et gorge Aguasabon, Terrace Bay (Ontario)

Obligations vertes de l'Ontario

LETTER DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plus d'une décennie après l'instauration du programme d'obligations vertes de l'Ontario, je suis animé d'une réelle admiration pour les progrès remarquables accomplis par la province dans l'essor et la structuration du marché des obligations vertes libellées en dollars canadiens. Forts de 21 émissions à ce jour, dont trois au cours de l'exercice actuel, nous réaffirmons notre volonté de préserver notre position de chef de file dans ce domaine dynamique.

Le mois dernier, pour la toute première fois, la province a procédé à une émission d'obligations vertes en deux tranches. Cette opération combinait la réouverture de notre obligation verte à 30 ans d'un montant de 600 millions de dollars avec l'introduction d'une nouvelle obligation verte à taux variable en dollars canadiens sur cinq ans, d'un montant de 1,5 milliard de dollars. Elle marquait par ailleurs la première émission d'une obligation à taux variable dans l'histoire du programme d'obligations vertes de l'Ontario.

Les obligations vertes constituent un pilier du programme annuel d'emprunt de la province. À ce jour, 3,1 milliards de dollars ont été émis au cours de l'exercice, soit près de huit pour cent des emprunts totaux, un niveau fidèle à la moyenne des dernières années.

Les obligations vertes de l'Ontario ont permis de financer 29 projets dans les trois catégories clés définies dans l'actuel Cadre pour les obligations durables. Ces obligations continuent de susciter un vif intérêt de la part de grands investisseurs institutionnels au Canada et dans le monde.

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* décrit les investissements prévus dans l'infrastructure, qui s'élèvent à 201 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, dont 33 milliards de dollars au cours du présent exercice. Pour autant que la demande demeure soutenue, le portefeuille de projets écologiques de l'Ontario est appelé à assurer facilement la pérennité du programme d'obligations vertes pendant de longues années à venir.

L'Ontario demeure résolu à assurer une communication transparente et probante, en donnant l'exemple grâce à la publication de notre bulletin annuel. Cette parution met en lumière les avancées des projets financés dans le cadre du Cadre des obligations vertes de l'Ontario, assurant aux parties prenantes des informations claires et ponctuelles. Nous nous préparons aussi à adopter les pratiques émergentes de production de rapports percutants, recommandées par l'Association internationale des marchés de capitaux (AIMC/ICMA), consolidant ainsi notre engagement envers les normes internationales les plus strictes.

Les obligations vertes occupent une place essentielle dans le financement d'initiatives bénéfiques pour nos collectivités—qu'il s'agisse d'investissements dans le transport collectif, d'infrastructures à l'épreuve des changements climatiques ou de programmes consacrés à l'efficacité énergétique et à la conservation en Ontario. J'adresse mes plus vifs remerciements aux investisseurs pour leur confiance et leur soutien, un partenariat qui fortifie le programme d'emprunt de l'Ontario et contribue à nourrir la croissance durable.



Gadi Mayman
Directeur général, Office ontarien de financement

Caractéristiques des obligations vertes de l'Ontario

Obligations vertes de l'Ontario

- Sont entièrement garanties par la province de l'Ontario.
- Sont de même rang que les autres obligations de l'Ontario et sont payables sans aucune préférence ni priorité.
- Les paiements au titre du capital des obligations et de l'intérêt sur les obligations sont imputés au Trésor de l'Ontario et sont prélevés de celui-ci.
- Un montant correspondant aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. Ces comptes désignés sont utilisés pour faire le suivi de l'utilisation et de l'affectation des fonds aux projets admissibles.
- Les émissions d'obligations vertes sont mises à la disposition du syndicat national actuel de l'Ontario à des fins de placement auprès d'investisseurs institutionnels canadiens et internationaux. Elles sont aussi mises à la disposition des épargnants par le truchement des institutions financières canadiennes.

Cadre pour les obligations durables de l'Ontario

Ce cadre autorise la province à recourir à l'émission d'obligations vertes, d'obligations sociales ou d'obligations durables pour soutenir des projets admissibles axés sur des objectifs environnementaux et/ou sociaux. Sont réputés admissibles tous les projets financés par l'Ontario qui promeuvent des bienfaits pour l'environnement, des retombées sociales porteuses, ou les deux simultanément, notamment les projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que les initiatives destinées à enrichir la vie des Ontariennes et des Ontariens.

Adhésion aux Principes sur les obligations vertes

Le programme des obligations vertes de l'Ontario est conforme aux Principes sur les obligations vertes. Depuis mars 2016, l'Ontario est membre du groupe des Principes sur les obligations vertes, créé par l'ICMA. En 2021, la province est devenue membre du groupe de travail de rapport sur l'impact des Principes sur les obligations vertes.

Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés. L'Ontario utilise des indicateurs de base largement reconnus pour ses projets et s'attend à adopter toute recommandation future du groupe des Principes sur les obligations vertes en matière de rapports sur les répercussions.

Alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies

Les produits de la vente d'obligations vertes de l'Ontario servent à financer des projets faisant partie des catégories de soutien aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODDNU).

Assurances

Sustainalytics a fourni un deuxième avis sur le [Cadre pour les obligations durables de l'Ontario](#).

Chaque exercice, la vérificatrice générale de l'Ontario effectue un audit d'[attestation de la qualité](#) quant à l'utilisation des produits de la vente des obligations vertes.



Baie Georgienne (Ontario)

Émissions d'obligations vertes de l'Ontario

500 M\$
2014-2015

Première émission d'obligations vertes



2,75 G\$
2020-2021

Deux réouvertures de projets nationaux à moyen terme de plus d'un milliard de dollars



750 M\$
2015-2016

Introduction d'un panier de projets



4,5 G\$
2021-2022

Plus grande émission, totalisant 2,75 G\$, et plus grande émission totale d'obligations vertes



800 M\$
2016-2017

Réouverture de la première émission d'obligations vertes



2,5 G\$
2022-2023

Introduction de l'échéance la plus longue (9 ans)



1 G\$
2017-2018

Gagnant du prix Environmental Finance - Obligation verte de l'année (Local/ Municipalité)



3 G\$
2023-2024

Cadre pour les obligations durables publié en janvier 2024



950 M\$
2018-2019

Plusieurs émissions prévues par année après le prochain exercice



3,5 G\$
2024-2025

Première obligation verte à 30 ans par une province canadienne



1,25 G\$
2019-2020

Premier projet sélectionné dans la catégorie Adaptation et résilience climatiques



3,1 G\$
2025-2026

Première obligation verte à taux variable émise par la province



Plus de 300
Investisseurs en obligations vertes

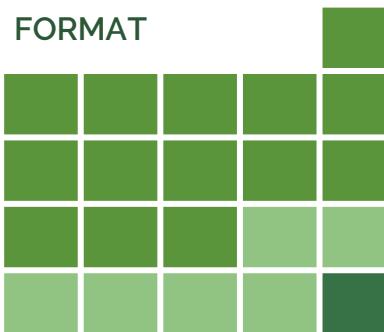
24,6 G\$
Émission totale

21

ÉMISSIONS
D'OBLIGATIONS
VERTES

L'Ontario est le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens

FORMAT



14 Obligations intérieures à moyen terme

6 Obligations planétaires en dollars canadiens

1 Obligations à taux variable

INSCRIPTION EN BOURSE

Bourse de Luxembourg, Euro MTF

Luxembourg Green Exchange

INCLUSION DANS LES INDICES D'OBLIGATIONS VERTES

Bloomberg MSCI Global Green Bond Index

ICE BofA Green Bond Index

S&P Green Bond Index

Solactive Green Bond USD CAD DM Hedged Index

PLANS POUR LES ÉMISSIONS FUTURES

L'Ontario demeure engagé à l'égard du marché des obligations vertes. Sous réserve des conditions du marché, l'Ontario prévoit de continuer à émettre plusieurs obligations vertes chaque année fiscale.

Évaluation et sélection des projets

La sélection des projets verts admissibles est effectuée au nom de la province par le personnel de l'Office ontarien de financement (OOF), sur les conseils du Comité consultatif des obligations durables de la province (CCOD). Le CCOD, qui est constitué notamment d'employés de divers ministères et organismes, y compris le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, l'OOF et le conseil d'administration de l'OOF, évalue et recommande les projets à prendre en considération pour le programme d'obligations durables de l'Ontario.

Depuis la création du programme d'obligations vertes de l'Ontario, la province s'est efforcée d'améliorer ses processus d'évaluation et de sélection. L'Ontario a publié son nouveau Cadre pour les obligations durables au début de l'année 2024. Cette mise à jour permet d'harmoniser le cadre avec les quatre volets fondamentaux des Principes sur les obligations vertes, des principes des obligations sociales et des lignes directrices sur les obligations durables de l'ICMA.

Cadre pour les obligations durables de l'Ontario

Sans y être limités, les projets dans les secteurs verts suivants seront généralement considérés comme admissibles :



Transport propre



Gestion durable sur le plan écologique des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des sols



Bâtiments verts



Biodiversité terrestre et aquatique



Efficacité énergétique



Adaptation au changement climatique



Prévention et contrôle de la pollution



Gestion durable de l'eau et des eaux usées



Énergie propre



Économie circulaire, produits adaptés, production, technologies et processus



TAXONOMIE DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Ontario finance des projets grâce aux obligations vertes qui contribuent à atteindre les objectifs environnementaux établis dans le cadre de la taxonomie de l'Union européenne, principalement pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce changement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

L'Ontario finance des projets admissibles au programme des obligations vertes en fonction des catégories du Cadre qui appuient surtout les ODDNU suivants :



Aperçu de l'utilisation et de la gestion des produits

Projets de transports propres	Affectation des produits des obligations vertes																					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
Système léger sur rail (SLR) Eglinton Crosstown	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓												
Expansion de GO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Service rapide par autobus Viva de York	✓	✓	✓																			
SLR Finch West		✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓											
Ligne Hazel McCallion		✓	✓																			
Ligne de métro Ontario									✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough										✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
TLR de Hamilton ¹							✓															
Programme ontarien pour la recharge des VE																✓						
Projets d'efficacité et de conservation énergétiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
Reconstruction de l'édifice Macdonald										✓	✓											
Hôpital Michael Garron											✓											
Centre de soins de santé West Park											✓		✓									
Centre de toxicomanie et de santé mentale – réaménagement de la phase 1C									✓		✓											
Hôpital Cortellucci Vaughan										✓		✓	✓									
Nouveau Palais de justice de Toronto											✓			✓								
Hôpital général de Brockville											✓											
Hôpital communautaire Groves Memorial											✓											
Système de santé William Osler — phase 1 du projet de tour de patients de l'Hôpital général d'Etobicoke											✓											
Centre de maintenance ferroviaire de Whitby												✓										
Agrandissement du campus King du collège Seneca												✓										
Hôpital Joseph Brant — phase 1 du projet de réaménagement												✓										
Centre de soins de santé St. Joseph de Hamilton — campus West 5 th													✓									
St. Joseph's Health Care, London (Parkwood) et St. Thomas													✓									
Centre de soins de santé mentale Waypoint													✓									
Centre de toxicomanie et de santé mentale — phase 1B													✓									
Centre de traitement et de développement ErinoakKids														✓								
Hôpital général de Woodstock														✓								
Agrandissement du campus Hazel McCallion du collège Sheridan														✓								
Projets d'adaptation et de résilience aux changements climatiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
Protection contre les inondations des terrains portuaires										✓	✓	✓	✓	✓	✓							

1 : Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

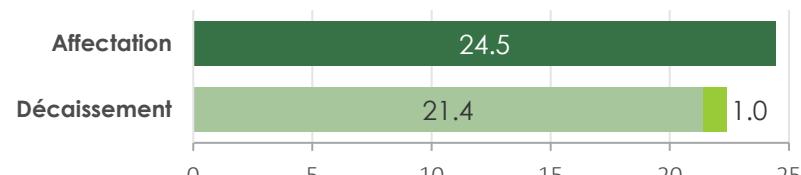
Affectation et décaissement de l'aide financière

Un audit d'attestation de la qualité effectué chaque exercice par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario permet de vérifier les montants décaissés pour les projets sélectionnés et le reste des produits.

Les montants postérieurs au 31 mars 2025 seront inclus dans l'audit d'attestation de la qualité de la vérificatrice générale sur l'utilisation du produit de l'obligation verte au cours du prochain exercice.



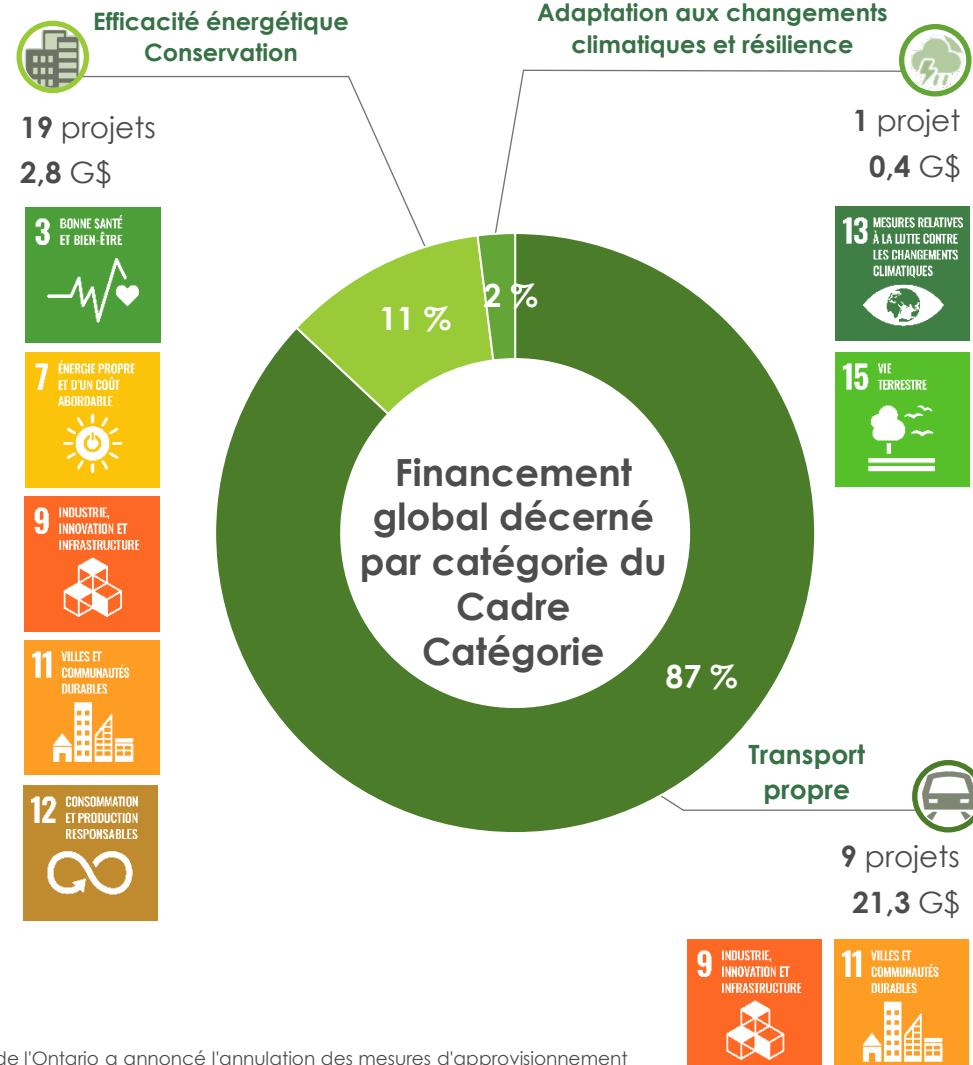
DÉCAISSEMENT ET AFFECTATION (en milliards de dollars)



- Aide financière décernée depuis la création du programme des obligations vertes
- Aide financière décaissée depuis la création du programme jusqu'au 31 mars 2025
- Fonds versés du 1er avril 2025 au 5 décembre 2025

1 : Les chiffres englobent le projet de TLR de Hamilton. Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

Remarques : Total des décaissements de fonds au 5 décembre 2025. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.



Affectation et décaissement de l'aide financière

Durant l'exercice 2025-2026, la province a versé l'aide financière issue des obligations vertes à 6 projets :

Nom du projet	Coût total du projet ¹ (en millions de dollars)	Aide financière versée provenant du programme des obligations vertes (en millions de dollars)	Aide financière versée au 31 mars 2025 depuis la création du programme d'obligations vertes (en millions de dollars)
Transport propre			
Expansion de GO	13 500 (dollars de 2014)	7 751,7	6 620,4
Ligne Hazel McCallion	2 966 (dollars de 2019)	2 073,0	1 783,0
Ligne de métro Ontario	10 900 (dollars de 2020)	5 421,7	4 039,9
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough	10 200 (dollars de 2025)	1 157,6	896,3
Programme ontarien pour la recharge des véhicules électriques (VE)²	183,5	2,8	0,3
Efficacité et conservation énergétiques			
Reconstruction de l'édifice Macdonald	1 536,0	670,0	670,0



Remarque : Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés.

1 : Pour les projets de transports propres, il s'agit des coûts de construction d'immobilisations de base. Le coût total pour les projets d'efficacité et conservation énergétique représente la valeur contractuelle (les versements réalisés par le commanditaire du projet pour les partenariats public-privé (P3), selon les modalités de l'accord de projet, mais sans tenir compte de l'inflation).

2 : Les fonds des obligations vertes sont généralement entièrement versés aux projets dans une période de 6 mois avant et 12 mois après l'émission de l'obligation verte. Le financement de l'obligation verte a été affecté au Programme ontarien pour la recharge des VE à partir de la dix-huitième obligation verte de l'Ontario émise en janvier 2025, pour laquelle le financement sera décaissé au plus tard le 31 janvier 2026. Certains fonds ont été réaffectés au programme Expansion de GO afin de permettre le décaissement du produit de la dix-huitième obligation verte dans la fenêtre de financement définie.

Transport propre – électrification



Grâce à des investissements dans les projets de métro prioritaires en Ontario, dans le Programme d'expansion du système ferroviaire GO et dans des projets de train léger sur rail aux quatre coins de la province, l'Ontario met en place un réseau de transport en commun intégré qui appuiera l'établissement de collectivités et de tendances touristiques durables.

La technologie des véhicules électriques sera utilisée pour tous les nouveaux projets de métro et de train léger sur rail actuellement en cours. De plus, l'électrification du réseau ferroviaire GO est un élément clé de l'engagement de la province de transformer ce réseau pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet.

Les véhicules électriques accéléreront les déplacements et réduiront les frais de fonctionnement au kilomètre, offrant ainsi un service sûr, rapide et fiable tout en réduisant les effets localisés des émissions et du bruit.

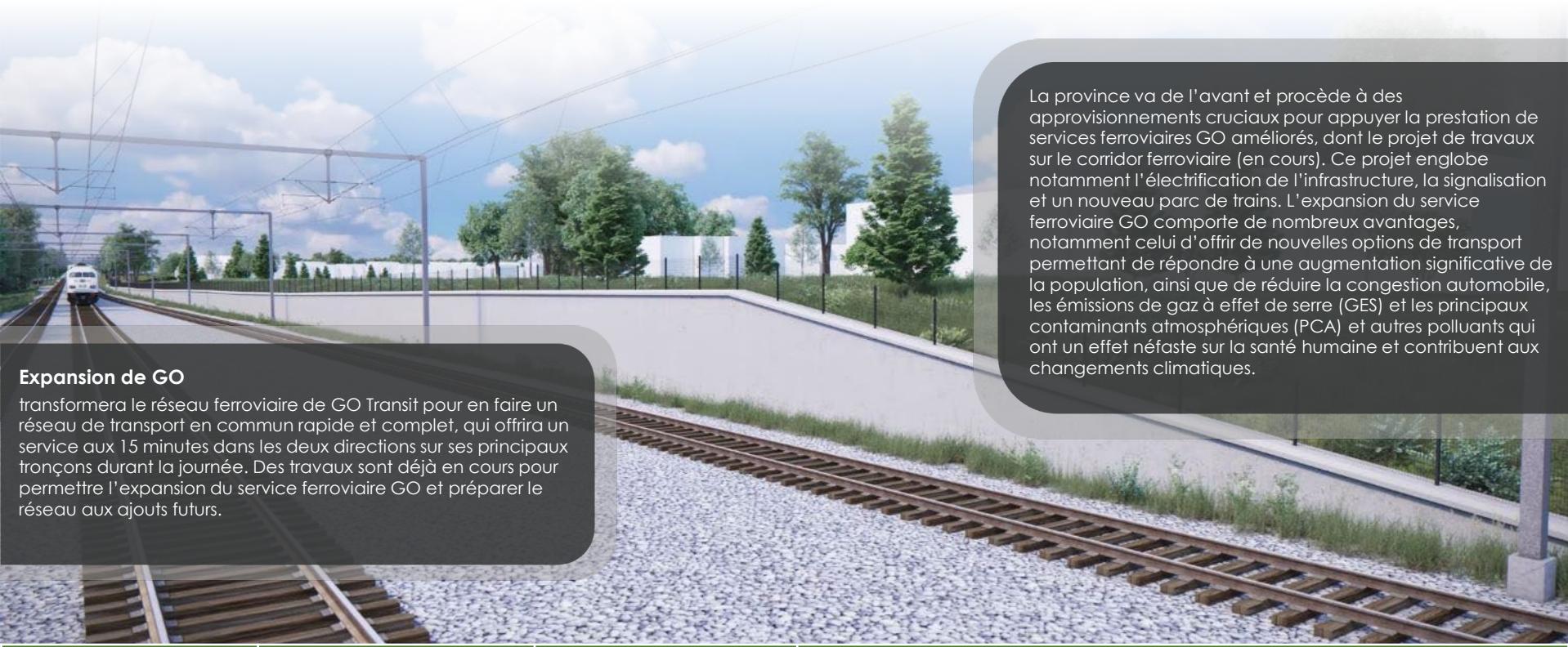
En 2024, le bouquet de production d'électricité de l'Ontario était composé d'environ 85 % de sources sans émissions.



ELECTRIFICATION

On met beaucoup l'accent sur l'électrification pour développer le réseau de transport en commun de l'Ontario

Rapport sur l'impact – transport propre



Expansion de GO

transformera le réseau ferroviaire de GO Transit pour en faire un réseau de transport en commun rapide et complet, qui offrira un service aux 15 minutes dans les deux directions sur ses principaux tronçons durant la journée. Des travaux sont déjà en cours pour permettre l'expansion du service ferroviaire GO et préparer le réseau aux ajouts futurs.

La province va de l'avant et procède à des approvisionnements cruciaux pour appuyer la prestation de services ferroviaires GO améliorés, dont le projet de travaux sur le corridor ferroviaire (en cours). Ce projet englobe notamment l'électrification de l'infrastructure, la signalisation et un nouveau parc de trains. L'expansion du service ferroviaire GO comporte de nombreux avantages, notamment celui d'offrir de nouvelles options de transport permettant de répondre à une augmentation significative de la population, ainsi que de réduire la congestion automobile, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les principaux contaminants atmosphériques (PCA) et autres polluants qui ont un effet néfaste sur la santé humaine et contribuent aux changements climatiques.

Date d'achèvement	Estimation de la réduction des GES (tonnes/année de CO ₂ [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de promenade retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
Améliorations apportées graduellement pendant la durée du programme	480 000 (à compter de 2030)	111 628 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> Expansion de GO permettra de transformer le réseau ferroviaire de GO, qui est principalement un service de banlieue, pour en faire un vaste réseau de transport en commun régional rapide, contribuant ainsi à un changement de mode de transport et à une réduction des émissions de GES et des PCA. Les nouvelles installations auront au moins la certification LEED argent et viseront l'or, lorsque cela est possible.

Remarque : L'échéancier estimé pour l'achèvement des travaux et les projections relatives aux GES seront confirmés lorsque le processus d'approvisionnement sera terminé.

Rapport sur l'impact – transport propre

Projet	Date d'achèvement	Description du projet	Estimation de la réduction des GES (tonnes/année de CO ₂ [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de promenade retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
Ligne de métro Ontario	2030	Une nouvelle ligne de transport en commun rapide de 15,6 kilomètres à Toronto, qui reliera Exhibition/Ontario Place au Centre des sciences de l'Ontario en passant par le centre-ville de Toronto. Le projet inclut 15 stations.	14 000 (à compter de 2030)	3 256 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La moindre utilisation de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules ferroviaires électriques contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les PCA, à maîtriser les embouteillages et à encourager le transfert des déplacements en voiture vers les transports en commun.
Ligne Hazel McCallion	2024 ¹	La ligne Hazel McCallion (anciennement TLR de Hurontario) sera une nouvelle ligne de 18 kilomètres avec 19 arrêts reliant Mississauga au sud de Brampton.	4 000 (à compter de 2030)	930 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), aident à diminuer la congestion routière et favorisent l'essor du transport collectif. Les installations d'entretien et d'entreposage visent l'obtention de la certification LEED de niveau argent.
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough ²	2029	Le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough fera en sorte que le service de métro de la ligne 2 de la TTC soit offert sur 7,8 kilomètres de plus dans Scarborough, de la station Kennedy jusqu'à l'intersection de l'avenue Sheppard et du chemin McCowan. Le projet englobe trois nouvelles stations, et jusqu'à six points de correspondances.	10 000 (à compter de 2030)	2 326 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La moindre utilisation de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules ferroviaires électriques contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les PCA, à maîtriser les embouteillages et à encourager le transfert des déplacements en voiture vers les transports en commun.

1 : Date d'achèvement en attente de mise à jour ou de confirmation.

2 : L'échéancier estimé pour l'achèvement des travaux et les projections relatives aux GES seront confirmés lorsque le processus d'approvisionnement sera terminé.

Rapport sur l'impact – transport propre

Programme ontarien pour la recharge des VE

Dans le cadre du premier volet de financement du programme Programme ontarien pour la recharge des VE (un deuxième volet, prévoyant 92 millions de dollars supplémentaires, a été annoncé dans le budget de 2025), le gouvernement de l'Ontario accorde 91 millions de dollars pour la construction de nouvelles bornes de recharge pour VE à l'extérieur des grands centres urbains. Le programme comprend deux volets : le volet Sites communautaires (63 millions de dollars), un programme compétitif de subventions pour les entités admissibles des secteurs privé et public, et le volet Sites gouvernementaux (28 millions de dollars), qui permettra d'installer des chargeurs de VE sur des terrains appartenant à l'État.

En novembre 2024, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la construction de plus de 1 300 nouvelles bornes de recharge publiques pour VE dans le cadre du volet Sites communautaires. Les chargeurs seront installés sur 270 sites dans des villes de petite et moyenne taille à l'échelle de la province, comme des arénas, des hôpitaux, des parcs et des centres de loisirs. Ce projet comprend 190 bornes de recharge dans le nord de l'Ontario, ce qui offre aux conducteurs du nord davantage d'options lors de leurs déplacements¹.

Pour appuyer la mise en œuvre du volet Sites gouvernementaux, le gouvernement de l'Ontario a lancé une demande de soumissions entre le 25 juin et le 25 septembre 2024 et adjugé le contrat à eCamion. La construction des premières bornes est en cours et la conception des sites restants est en voie de réalisation. Le premier site est entré en service en octobre 2025, et l'achèvement des autres bornes est prévu pour 2026.

Chaque nouveau site de recharge pour VE comprendra des stations de recharge de niveau 2, des stations de recharge de niveau 3 ou une combinaison des deux.



Véhicules électriques

En octobre 2025, plus de 247 011 VE étaient enregistrés en Ontario, y compris les véhicules électriques à batterie et les véhicules électriques hybrides rechargeables.

¹ : * Les projets approuvés doivent être achevés dans un délai de douze (12) mois à compter de la date de la lettre d'approbation, les bénéficiaires ayant la possibilité de demander une prolongation allant jusqu'à 12 mois ou jusqu'en novembre 2026.

Rapport sur l'impact – reconstruction de l'édifice Macdonald



Reconstruction de l'édifice Macdonald

Ce centre administratif des activités gouvernementales en Ontario comprend une surface brute totale d'environ 1,7 M pi², avec quatre tours de bureaux, une estrade et une aire de stationnement souterraine. La reconstruction réduira les coûts d'exploitation, permettra d'accueillir plus d'effectifs, améliorera l'accessibilité et réduira le besoin d'espace loué auprès de tiers, ce qui est coûteux, tout en modernisant tous les réseaux de base du bâtiment, y compris ceux d'électricité, d'eau, de refroidissement et de chauffage.

Date d'achèvement	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (tonnes/année de CO ₂ [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de promenade retirés de la circulation (véhicules/année)	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement
2024 ¹	25 067 940	5 464	1 271	28 534 719	150	Atteindre la certification LEED argent

1 : Date d'achèvement en attente de mise à jour ou de confirmation.



Bulletin sur les obligations vertes 2025

L'Office ontarien de financement est un organisme de la province de l'Ontario ayant pour mandat d'exécuter des activités d'emprunt, et de gestion des risques financiers pour la province.

Communiquer avec nous

Relations avec les investisseurs
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Canada

Office ontarien de financement
www.ofina.on.ca
investor@ofina.on.ca

Consultez le site www.ofina.on.ca et abonnez-vous à notre service d'alerte par courriel pour recevoir les plus récentes mises à jour concernant la province de l'Ontario :

- Émission d'obligations
- Programme d'emprunt
- Fiche de renseignements de l'investisseur
- Présentation Relations avec les investisseurs (RI)
- Mise à jour vidéo de l'OOF
- Autres événements

This newsletter is also available in English

Ce document a été préparé par l'Office ontarien de financement. Ce document est fourni uniquement à titre d'information générale et ne saurait être interprété comme une offre de vente ni comme une sollicitation d'achat de titres dans quelque pays que ce soit. Il n'a été approuvé par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des titres ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Les énoncés figurant dans le présent document peuvent renfermer des «énoncés prospectifs», notamment des déclarations relatives aux perspectives budgétaires, aux projets verts ou sociaux admissibles, ainsi que d'autres énoncés reconnaissables à l'emploi de termes comme «devrait se traduire par», «il est prévu que», «confinera de», «plan», «projection», «perspectives» et d'expressions de sens équivalent. De tels énoncés s'appuient sur un ensemble d'hypothèses. De nombreux risques et incertitudes, pour la plupart indépendants de la volonté de la province de l'Ontario, peuvent donner lieu à un écart important entre les résultats ou les rendements réels et ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Nous vous invitons à examiner ces risques et incertitudes minutieusement et à ne pas vous fier indûment à ces énoncés prospectifs. La province de l'Ontario et l'Office ontarien de financement ne prennent aucun engagement de mettre à jour de tels énoncés, sauf si les lois et règlements en vigueur l'exigent. **Aucune garantie n'est offerte quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des renseignements contenus dans le présent document à une date autre que celle de leur publication ou de leur diffusion.**